

## Relations industrielles Industrial Relations



*La fonction publique canadienne et québécoise*, par Patrice Garant, avec la collaboration, de Marcel Morin, Québec, P.U.L., 1973, 463 pp.

Rodrigue Blouin

Volume 29, Number 4, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/028570ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/028570ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Blouin, R. (1974). Review of [*La fonction publique canadienne et québécoise*, par Patrice Garant, avec la collaboration, de Marcel Morin, Québec, P.U.L., 1973, 463 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 29(4), 889–890.  
<https://doi.org/10.7202/028570ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

(11 pp.); chap 2 : De l'administration de la loi (9 pp.); chap. 3 : De la procédure civile (8 pp.); chap. 4 : Des personnes (14 pp.); chap 5 : Des conventions matrimoniales (8 pp.); chap. 6 : Des biens et de la propriété (19 pp.); chap 7 : Des obligations (11 pp.); chap. 8 : De la responsabilité (13 pp.); chap. 9 : Des contrats en général (33 pp.); chap 10 : Du mandat (17 pp.); chap. 11 : De la vente (21 pp.); chap. 12 : Des baux (32 pp.); chap. 13 : Du prêt et de l'intérêt (7 pp.); chap 14 : Des transactions garanties (14 pp.); chap. 15 : Des entreprises commerciales (32 pp.); chap. 16 : De la faillite (18 pp.); chap. 17 : Des législations ouvrières (9 pp.); chap 18 : Des lettres de change (15 pp.); chap 19 : De l'assurance (16 pp.); chap. 20 : Des testaments et des successions (10 pp.); chap 21 : De la protection du consommateur (11 pp.). Une préface et une table analytique complètent le volume.

La lecture de ce manuel reste facile malgré qu'il s'agisse d'une traduction. L'étudiant y trouvera bon nombre de données susceptibles de provoquer chez lui une attitude éclairée dans ses rapports sociaux. L'ouvrage est notamment rendu intéressant par l'utilisation fréquente que font les auteurs de situations concrètes pour expliquer les règles de droit. Le questionnaire récapitulatif que l'on retrouve à la fin de chaque chapitre fournit l'occasion de vérifier si la matière enseignée a été convenablement assimilée. Quant aux connaissances susceptibles d'être acquises par l'étude de cette **Introduction au droit québécois**, on doit distinguer les matières traitant directement du droit civil et commercial des autres sujets d'étude.

Il ressort clairement de l'ouvrage que les auteurs sont à l'aise dans la catégorie du droit civil et commercial (chap. 6 à 16 et 18, 19). On ne doit cependant pas y chercher des définitions et explications juridiques à toute épreuve. Les matières sont traitées dans un langage et une présentation qui se veulent vulgarisés et partant accessibles à tous. Les phénomènes juridiques sont expliqués dans leurs causes et effets non pas dans un but de former des juristes mais de façon à faire prendre conscience à l'étudiant de la réalité juridique qui entoure les actions humaines. Sous cet angle, l'ouvrage est intéressant et peut être recommandé à celui qui entend non pas se familiariser

mais s'informer sur le « quand et comment » intervient le droit civil et commercial.

En ce qui a trait aux autres matières (chap. 1 à 5, 17, 19 à 21), les auteurs se cantonnent trop au niveau des généralités juridiques. Les exemples concrets se font rares et ne sont plus aussi bien pensés. On peut lire ces chapitres avec un certain intérêt mais ils ne donnent qu'une information élémentaire qui risque soit de laisser le lecteur sur son appétit soit de lui donner une compréhension trop souvent loin de la réalité juridique. On notera en particulier la faiblesse du chapitre consacré aux législations ouvrières. Sous les titres de **La loi provinciale, La loi fédérale et les législations assurant le bien-être de l'employé**, les auteurs tentent un essai qui se veut synthétique de cet ensemble complexe de lois régissant le plus souvent uniquement le travail accompli sous subordination. L'information donnée est incomplète, partielle et trop souvent contestable.

En définitive, l'**Introduction au droit québécois** de MM. Franklin reste un manuel élémentaire pratique sur le droit civil et commercial. Il sensibilisera adéquatement l'étudiant. C'est de toute évidence l'objectif visé par les auteurs et il est réalisé.

Rodrigue BLOUIN

Université Laval

**La fonction publique canadienne et québécoise**, par Patrice Garant, avec la collaboration de Marcel Morin, Québec, P.U.L., 1973, 463 pp.

Dans son avant-propos, Me Garant souligne que **La fonction publique canadienne et québécoise** est un ouvrage d'initiation et d'introduction à un secteur du droit administratif et du droit du travail encore peu exploré chez nous. En réalité, l'ouvrage de Me Garant et de son collaborateur, Me Morin, est plus qu'une simple introduction. Il s'agit d'une œuvre magistrale qui étudie en profondeur, mais de façon succincte et précise, toutes les questions qui intéressent le statut et le régime juridique de la Fonction publique canadienne et québécoise. Par les sujets abordés, par l'excellence de la synthèse réalisée, par la richesse

des références législatives, réglementaires, jurisprudentielles et doctrinales qu'on y retrouve, l'ouvrage apparaît comme un véritable traité.

Le traité est divisé en quatre grandes parties regroupant chacune plusieurs chapitres eux-mêmes subdivisés de façon méthodique. Toutes les matières sont traitées de façon à confronter l'approche fédérale de l'approche québécoise.

Dans la première partie, sous le titre **Cadre juridique et institutionnel de la Fonction publique**, les auteurs regroupent l'ensemble des données qui conditionnent le déroulement de la carrière dans la Fonction publique : organisation de la Fonction publique, nature du lien juridique entre l'Etat et le fonctionnaire, aménagement interne et gestion de la Fonction publique, organisation des rapports collectifs du travail, contrôle parlementaire sur la Fonction publique.

La seconde partie est consacrée à une facette particulière de la gestion de la Fonction publique : la mise en place et l'administration des règles visant à organiser ce qu'il est convenu d'appeler la **carrière** du fonctionnaire. Cette partie s'intitule effectivement la **Carrière dans la Fonction publique** et analyse le recrutement, la nomination et la titularisation, l'avancement et la cessation des fonctions du fonctionnaire.

Sous le titre **Devoirs et droits de l'agent du Service public**, les auteurs abordent dans la troisième partie les différentes matières qui permettent de constater que la caractéristique essentielle de la situation de l'agent public face à l'Etat en est une de **sujetion**. Bien que jouissant de droits de nature individuelle et collective, l'agent public est soumis à des **obligations de service** qui ne s'imposent pas pour d'autres salariés. Les auteurs étudient successivement dans cette partie les obligations et devoirs de l'agent du service public, le régime des sanctions et les protections juridictionnelles, la liberté politique des fonctionnaires.

Enfin, dans la quatrième et dernière partie, les auteurs s'attardent à préciser les particularités des statuts spéciaux auxquels sont soumis certains groupes d'agents publics : statut des membres des organismes de surveillance et de contrôle et des organismes exclusivement juridic-

tionnels, statut des membres du conseil d'administration de certaines entreprises publiques, statut du personnel de ces dernières entreprises.

Comme on peut le constater, l'ouvrage de Mes Garant et Morin ne manque pas de matières intéressantes. Les étudiants en droit, en relations industrielles, en sciences politiques et en sciences de l'administration y trouveront un instrument de travail des plus enrichissants. De plus, toute personne qui milite en milieu des relations du travail dans le secteur public, voire même dans le secteur parapublic, trouvera dans ce volume un document de consultation rapide et fort complet.

**Rodrigue BLOUIN**

Université Laval

**Labor Economics**, by Roy B. Helfgott, New York, Random House, 1974, 522 p.

Voici un ouvrage qui s'intègre dans la plus pure tradition d'économique des relations du travail. Comme plusieurs autres tels Bloom et Northrup ou Miernyk, l'auteur cherche à intégrer la théorie économique et les aspects institutionnels pour étudier les problèmes de relations industrielles. Helfgott n'est pas le premier à tenter une telle intégration et je ne suis pas sûr qu'il ait atteint un degré de succès plus grand que ses concurrents.

Fondamentalement, ce livre se veut un manuel de base pour l'étude de l'économique du travail avec ceci de particulier que l'auteur cherche à relater la théorie avec des faits d'actualité et qu'il veut éviter les longueurs inutiles.

Ce livre comporte 19 chapitres et ce, à l'intérieur de 513 pages. Cependant, il faut admettre que l'effort fait par l'auteur pour faire un texte qui colle à la réalité américaine contemporaine est réel et intéressant. C'est la principale qualité de cet ouvrage.

En regroupant certains chapitres, en parties, ce que l'auteur n'a pas fait, on peut présenter le contenu de la façon suivante. Dans une première partie introductrice, on présente l'historique et l'essence du libre marché et la main-d'œuvre, sa distribution et sa composition (chap. 1). On s'attarde également